AR Prefecture

016-200054047-20231211-2023_12_11_15-DE Reçu le 12/12/2023 Publié le 12/12/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE



COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE Le onze décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du mercredi 29 novembre 2023, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

COMMUNE DE CONFOLENS

Etaient présents :

Effectif légal du Conseil

Municipal: 27 Nombre de conseillers

en exercice : 25 Présents : 16 Excusés-Absents : 09

Délégations : 02

<u>Date de Convocation</u> : mercredi 29 novembre 2023

2020

<u>Date d'affichage</u>: Mercredi 29 novembre 2023 M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, M. BOOB Frédéric, Mme FOURNIER Sylvia adjoints

M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, Mme SOULAT Séverine, Mme FAYET Margot, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme MANCEAU

Emmanuelle, Mme LAFONT Cindy. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury, Mme BOURDIER Elise,

<u>Délégations</u>: Mme SIMON Sandrine à Mme LAMANT Marie-Line, M. MILLOTTE Amaury à M. PAULET Didier

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

Mme SOULAT Séverine arrive en cours de séance et prend part au vote à partir de la délibération n°2

Mme BARRY Marie-Christine arrive en cours de séance et prend part au vote à partir de la délibération n°4

M. BOUTY Philippe étant le Président du Conseil Départemental de la Charente, il ne prend pas part au vote de cette délibération

2023/12/11 N°15

15- Finances- Demande de subvention au Conseil Départemental de la Charente dans le cadre de la saison culturelle 2023-2024 de la Ferme Saint-Michel

La Ville de Confolens, soucieuse d'offrir aux habitants de Charente Limousine une offre culturelle diversifiée, a décidé de mettre en œuvre une programmation culturelle 2023-2024 de qualité à la Ferme Saint-Michel.

La Ferme Saint-Michel est un lieu de diffusion du spectacle vivant qui permet de proposer des spectacles professionnels et amateurs, d'accompagner les compagnies dans leur travail de création et de favoriser l'expression de différentes formes de contenus artistiques (musique, danse, théâtre, cirque, arts plastiques, expositions)

Le montant prévisionnel de la programmation culturelle 2023-2024 est de 97 074 €, et il est possible de solliciter auprès du Département l'octroi d'une subvention de 14 561 € au titre du dispositif « Culture – lieux culturels et saisons ».

AR Prefecture

016-200054047-20231211-2023_12_11_15-DE Reçu le 12/12/2023 Publié le 12/12/2023

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

• AUTORISE Monsieur Le Maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente pour la saison culturelle 2023-2024 de la Ferme Saint-Michel.

Pour Extrait Conforme

En Mairie, le 12 décembre 2023

P/ le Maire

P/o Philippe BOUTY, 1er adjoint